

OFFRE RYOBI ÉTÉ 2024
AVEC L'ASSOCIATION LES BRICOS DU COEUR
Jusqu'à 130€ remboursés ou reversés par Ryobi à l'association
du 03/04/2024 au 14/08/2024

L'offre RYOBI été 2024 est limitée aux 9800 premières participations.

Nombre de participations restantes disponibles sur www.mon-bonus-ryobi.com - Offre 3839.

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. **ACHETEZ, ENTRE le 03/04/2024 et le 14/08/2024 INCLUS**, jusqu'à 3 outils Ryobi® parmi les références éligibles ci-dessous :
 - **10€ remboursés sur les références** : RC43P; RSDP4-120G; RRT4-120GA15; RPC4-120G; RCT4-120G; RSI4-120G; RLP4-120G; RDV4-0; RSCR4-120G; RCF4-120G; RI4-120G; RR14W4-0; RCS1400-KB48; RJS850-KA15; RMT300-SA.
 - **20€ remboursés sur les références** : R18PD2-220S; RPD18BL1-242S; RDD18-2C415S; R18DD3-2415BS; R18DD2-220S; R18PD3-140SA; RROS18-0; R18SDS-0; RAG18125-0; R18MT-0; RJS18-0; R18CS-0; RAG18X-0; R18JS-0; R18AG-0; R18IW3-0; RLF18-0; RCG18-0; R18RS-0; RPD18X-0; RCS18X-0; RDD18-0; RSDS18X-0; R18AG7-0 ; RR18-0; RRS18X-0; R18PL-0; RTR18-0; RJS18X-0; RIW18-0; R18ID3-0; RID18X-0; R18IW7-0; R16GN18-0; R18ST50-0; RMT18-0; R18MI-0; RMI18-0; R18CS7-0; RRS18-0; RCT18C-0; R18ALF-0; RSV18-0; R18PF-0; RLP18-0; RLS18-0; R18BS-0; R18GN18-0; R18HG-0; RIWH18X-0; R18IDBL-0; R18PD3-0; RID18-0; RRS18C-0; RIW18X-0; R18PD7-0; R18MMS-0; R18RS7-0; RPD18-0; R18P-0; R18AC-0; R18DD3-0; R18ID2-0; RRT18-0; R18WDV-0; RV1811-0; RIW18C-0; RPLS18X-0; R18CPS-0; RF18-0; R18SW3-0; R18TPS-0; R18GS18-0; R18GG-0; RLP18-0; RMS18254X-0; RTBS18X-0; RAG18115-0; RDP18-0; R18RW2-0; R18DA-0; R18MS216-0; RDC18-0; R18JS7-0; R18TP-0; R18TL-0; RRTS18-0A35; RBT18-0; RWTS18-0; RPD18C-0; RDD18C-0; R15GN18-0; RRS1801M; RWSL1801M; EMS190DC; RTS18C-0; RROS18C-0; RMT18X-0; RTR18C-0; RR18DAB18-0; RAG800-125TA6; RAG1010-125TA6; RSDS680KA2; RCS1600-KSR ; R18PDBL-252S.
 - **30€ remboursés sur les références** : RPD18-2C42S; RPD18-2C52S; RDD18C-220S; R18PD3-242S; RPD18-2C42TA55; RTS1800S-G.
 - **40€ remboursés sur les références** : RCK182-242S; R18PDAG-242S; RPD18X-2C52S; RPD18C-242S; R18PD7-252S; RPD18X-2C52SA38; EMS216L ; RPD18-3552S ; RCK182E-252S.
 - **50€ remboursés sur les références** : RCK183-242S.

Les achats effectués dans des magasins ou sur des sites web de sociétés non immatriculées en France ne seront pas pris en compte.

2. **RENDEZ-VOUS SUR LE SITE www.mon-bonus-ryobi.com** muni de vos preuves d'achat et de vos coordonnées bancaires en vous connectant **AU PLUS TARD LE 28/08/2024 MINUIT**. Cliquez sur le bandeau de **l'offre 3839** (présent sur la page d'accueil). Les dossiers **sans inscription préalable** via www.mon-bonus-ryobi.com ne seront **pas pris en compte**.
3. **REMPLISSEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION** comprenant vos coordonnées postales, vos coordonnées bancaires ainsi que le détail de votre achat.
4. **FAITES VOTRE CHOIX DE REMBOURSEMENT :**
 - A – Je souhaite recevoir 100% du remboursement
 - B – Je souhaite recevoir 50% du remboursement et que Ryobi reverse les 50 autres % à l'association Les Bricos du Cœur*
 - C – Je souhaite que Ryobi reverse 100% du remboursement à l'association Les Bricos du Cœur*

*L'association Les bricos du cœur a pour vocation « d'aider les gens qui aident les gens » en améliorant l'environnement de travail des bénévoles d'associations et de fondations. Retrouvez toutes les informations sur leur site <https://www.lesbricosducoeur.daco.fr/>.

Il ne sera accepté qu'un seul dossier par foyer ou société (même nom, prénom, raison sociale, SIRET, adresse, email et même RIB (IBAN-BIC)) sur toute la durée de l'opération. Par dossier s'entend une demande de remboursement concernant jusqu'à 3 outils Ryobi® éligibles achetés. Si l'achat n'est pas simultané, vous devrez quand même faire une seule demande soit un seul dossier.

5. **IMPRIMEZ LE RÉCAPITULATIF** de votre participation, issu de votre inscription sur le site de l'offre, et joignez-y les éléments énoncés ci-dessous dans une enveloppe suffisamment affranchie :
 - la copie de votre **facture d'achat** ou de votre **ticket de caisse**, où **apparaissent et sont entourés la date, le(s) prix et la ou les référence(s) du ou des outil(s) Ryobi® acheté(s)**.
 - le(s) **code(s)-barres original(aux)** à 13 chiffres **découpé(s) sur l'emballage carton** du ou des outil(s) Ryobi® acheté(s) (les étiquettes décollées ne seront pas acceptées, le carton doit être clairement découpé).
 - Votre **IBAN** présent sur votre RIB (si vous n'avez pas souhaité renseigner ces informations en ligne et que vous avez choisi un remboursement pour votre compte).

6. **ENVOYEZ** tous ces éléments par voie postale **au plus tard le 04/09/2024** (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°3839 – RYOBİ ÉTÉ 2024
CS 40593
13595 Aix en Provence CEDEX 3

Les documents que vous adressez par courrier pour participer à l'offre **ne pourront pas vous être restitués.**

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre et que vous avez choisi un remboursement en totalité ou en partie à votre attention, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire exclusivement en fonction du ou des outil(s) Ryobi® acheté(s), du palier de remboursement et selon votre choix de remboursement lors de votre participation, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de réception des dossiers et de leur validation conforme.

Si vous avez opté pour un versement de la part de Ryobi en totalité ou en partie pour l'association, le montant global collecté sera reversé à l'association dans les 3 à 4 semaine suivant la fin de l'offre.

Un e-mail de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail.

Veillez à bien respecter le délai d'inscription après la date d'achat et à fournir tous les documents demandés.

Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (**3839**) dans l'objet de votre e-mail. Vous pouvez aussi consulter le suivi de votre demande de remboursement en cliquant sur l'onglet : « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre via : www.mon-bonus-ryobi.com.

Toute réclamation effectuée **après le 04/10/2024** ne sera plus prise en compte.

Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre ou envoyé après le 04/09/2024 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme.

Offre limitée aux 9800 premières inscriptions et réservée à toute personne morale et personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, Corse, DROM (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte) et COM

(Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint Martin et Saint-Barthélemy), hors personnel de la société Techtronic Industries France et des sociétés organisatrices et limitée à un seul dossier par société ou foyer (même nom, prénom, raison sociale et SIRET le cas échéant, adresse, email, RIB) sur toute la durée de l'opération. Par dossier s'entend une seule demande de remboursement concernant jusqu'à 3 outils Ryobi® éligibles achetés de la liste mentionnée dans le point 1. Offre non cumulable avec toute autre opération Ryobi® en cours. Frais de participation liés à la demande non remboursés.

La société Techtronic Industries France ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou adressage du courrier postal ou électronique...).

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société Techtronic Industries France, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société Techtronic Industries France dans le cadre de l'offre et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société Techtronic Industries France, ces données seront transmises à son service marketing. La société Techtronic Industries France garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : Techtronic Industries France S.A.S. - Le Grand Roissy - ZA du Gué - 35 Rue de Guivry - 77990 - Le Mesnil Amelot | France. Vous pouvez également contacter le Data Protection Officer de la marque Ryobi® à l'adresse suivante : data.privacy@TTI-emea.com.